



COMMUNE DE BAUDINARD-SUR-VERDON (83630)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - n° 2023-01

L'an deux mil vingt-trois, le 19 janvier,
Le Conseil municipal de la commune de Baudinard-sur-Verdon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joannel ANGLIONIN.

Réunion du	19/01/2023	En exercice	8
Convoqué le	13/01/2023	Présents	6
Affiché le	13/01/2023	Votants	7

Présents. ANGLIONIN Joannel, HARTMANN Céline, THOMANN Gaëlle, CLAUDE Fabienne, ETIENNE Joachim, MARTIN Jérémy

Représentés : LABONDE Gabriel pouvoir HARTMANN Céline

Absents : ALLARD Stéphanie

Objet. Aide financière pour l'entretien des terrains du Conservatoire

- * Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le Conseil régional et le Conseil général apportent une aide financière annuelle globale à la commune dans le cadre de l'entretien des terrains appartenant au Conservatoire du littoral.
- * La responsable, chargée de mission auprès du Conservatoire, a fait parvenir un document pour déterminer l'enveloppe financière qui serait nécessaire pour 2023.
- * Il demande si les élus sont favorables à ce que la commune demande une aide financière pour continuer à entretenir les terrains cités ci-avant.
- * Le plan de financement, proposé par le Conservatoire, pourrait s'établir ainsi :
Conseil régional : 2500 euros
Conseil général : 2500euros
Autofinancement : 4409 euros

**Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré,
à l'unanimité des élus présents et représenté :**

- ❖ Décide de demander une dotation financière :
 - de deux mille cinq cents euros au Conseil régional,
 - de deux mille cinq cent euros au Conseil Départemental,pour pouvoir continuer à entretenir les terrains appartenant au Conservatoire du Littoral et pour assurer l'organisation de la fréquentation et de la surveillance des grottes des basses gorges du Verdon.
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à établir tout document relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Joannel ANGLIONIN, Maire

